Immigration : le ras le bol d'un procureur à Strasbourg

01/09/2009 à 19h45



La semaine dernière, un homme de 28 ans comparaissait devant le tribunal correctionnel de Strasbourg pour trafic de Subutex. D'origine algérienne, l'homme bénéficie d'un traitement psychiatrique et d'un placement sous tutelle.
Lorsque le président l'interroge, le prévenu, peu bavard, est incapable de nommer la maladie dont il souffre, et d'expliquer pourquoi il a été placé sous tutelle. Lorsqu'il se lève pour prononcer ses réquisitions, Thierry Massa, vice-procureur de Strasbourg, se tourne vers la presse :



«Je préfère être franc, voire politiquement incorrect. Je trouve ça incroyable qu'à l'heure où l'Etat n'a plus d'argent à investir dans l'éducation, plus d'argent pour embaucher des cadets de la République, ***on soit obligé de payer un traitement, une tutelle et un avocat à cet homme entré illégalement en France, qui cumule plus de condamnations à son casier judiciaire que d'années passées sur notre territoire !»*** *(Source)*